



Classe exceptionnelle

Les statistiques de la promotion 2017

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Lundi 19 mars 2018

Rappelons que ce nouveau grade est destiné à accueillir au maximum 10% du corps des professeurs d'école en 2023 et que son accès s'effectue à partir de deux viviers. Le SNUipp a dénoncé [dans un précédent article](#), que toutes les organisations syndicales n'aient pu assister à la CAPD restreinte consacrée à l'étude du tableau d'avancement à la classe exceptionnelle pour l'année 2017. Les promotions qui ont été étudiées lors de cette instance, seront effectives à compter du 1^{er} septembre 2017 avec effet rétroactif. Celles de la campagne suivante le seront à compter du 1^{er} septembre 2018.

Le SNUipp 63 vous communique les éléments statistiques qui ont été présentés aux organisations syndicales lors du groupe de travail du 13 mars dernier.

Le contingent

	Nombre de promus	dont 1 ^{er} vivier	dont 2d vivier
Allier	30	24	6
Cantal	14	12	2
Haute-Loire	17	14	3
Puy-de-Dôme	55	44	11
Total	116	94	22

Le SNUipp-FSU a dénoncé la création de ce nouveau grade qui comportera peu d'élus et qui seront sélectionnés de façon tout à fait discrétionnaire par l'autorité hiérarchique.

Le SNUipp-FSU défend le principe d'une augmentation de salaire pour tous et toutes dans le cadre d'une carrière unique. Si des missions doivent être reconnues, cela ne doit pas se faire au détriment d'une majorité de la profession. Ce sont tous les enseignants qui doivent prétendre à une reconnaissance. Le métier n'en sera que plus attractif.

Evolution des taux et perspectives

Document établi par le SNUipp 63

Accès à la classe exceptionnelle PE & Psy-EN								
Evolution des taux et des contingents académiques								
Années		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de promus		1,43 %	2,86 %	4,29 %	5,72 %	7,15 %	8,58 %	10 %
Contingent national	PE	5 193						
	Psy-EN	187						
Contingent académique	PE	116	232	348	464	580	696	812
	Psy-EN	4	8	12	16	20	24	28
Contingent Puy-de-Dôme	PE	55	110	165	220	275	330	385
Simulation de progression 2018 – 2023 pour l'académie de Clermont-Fd et pour le département du Puy-de-Dôme à effectifs constants								

Les candidatures

	1 ^{er} vivier (1)	2d vivier (2)	dont communs aux deux viviers (3)	Total (1)+(2)-(3)
Candidatures	180	36	27	189
Promouvables	162	36	24	174
Promus	44	11		55
Promus / Promouvables	27%	31%		32%

Promus en fonction de l'avis

Appréciation	Avis	Promus	
Excellent	28	28	100%
Très satisfaisant	36	22	61%
Satisfaisant	110	5	5%
	Total	55	

Le calcul du barème

Avis IA-DSEN

Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
140 points	90 points	40 points	0 point

Points d'échelon

3 ^{ème} échelon HC	4 ^{ème} échelon HC	5 ^{ème} échelon HC	6 ^{ème} échelon HC
0 point	9 points	21 points	33 points

Points d'ancienneté dans l'échelon

Pas d'ancienneté	Moins d'un an	A partir d'un an et moins de 2 ans	A partir de 2 ans et moins de 3 ans	3 ans et plus
3 points	6 points	9 points	12 points ou 9 points si échelon 3	15 points

Promus par genre

Puy-de-Dôme	Hommes	Femmes	Total
1^{er} vivier	23	21	44
2^{ème} vivier	5	6	11
Total	28	27	55

Promus par circonscription

Circonscription	Promus	Promouvables	%
ASH	9	12	75%
DSDEN	8	12	67%
CLT-Terres Noires	3	7	43%
THIERS	4	10	40%
AMBERT	1	3	33%
RIOM-Combrailles	2	6	33%
ISSOIRE	2	6	33%
COURNON -VA	4	13	31%
CLT-Gergovie	4	16	25%
CHAMALIERES	2	9	22%
CLT-BILLOM-VIC	2	9	22%
CLT-Plaine	6	31	19%
CLT-Ville	4	29	14%
Total	55	174	32%

Promus par fonctions

	1 ^{er} vivier	2 ^{ème} vivier	Total	
Direction d'école	19	0	19	35%
PEMF – CPC – CPD	13	5	18	33%
Education prioritaire	5	1	6	11%
Sans fonction particulière	0	5	5	9%
Directeur adjoint SEGPA	3	0	3	5%
Direction étab spécialisé	2	0	2	4%
Enseignants référents	1	0	1	2%
Formateur ESPE	1	0	1	2%
Total	44	11	55	

Promus en fonction de la demande de retraite

Puy-de-Dôme	Demandes de retraite	Sans demande de retraite	Total
1 ^{er} vivier	23	21	44
2 ^{ème} vivier	3	8	11
Total	28	27	55
soit	47%	53%	



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!

